

Les rives de l'Ancoeur

Une rivière au nom de charme, l'Ancoeur, creuse sa vallée dans le plateau briard. Elle change souvent de nom depuis sa source : Ancœur en amont, Ancœuil vers Blandy, Almont de Vaux-le-Vicomte à la Seine. Après la visite du château de Vaux-le-Vicomte puis de la forteresse de Blandy, continuer vers l'est par la collégiale de Champeaux. Plus loin la chapelle de Saint-Méry, restaurée en 1995, est ouverte aux randonneurs. Puis traverser le village de Bombon et son église (XIII^{ème} siècle).

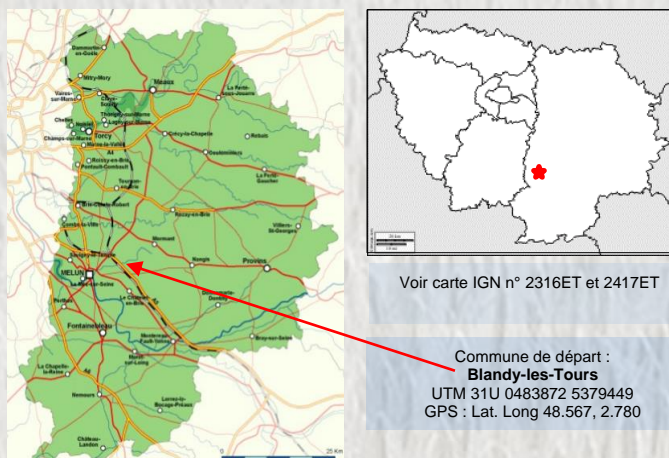
Le château de Blandy-les-Tours

Du simple manoir fortifié au château fort de la guerre de Cent ans, du château résidentiel renaissant à la ferme des tours, le château de Blandy-les-Tours a connu une longue histoire et a été la propriété de familles prestigieuses.

Restauré par le Conseil Général de Seine-et-Marne, ce château, rare témoin de l'architecture militaire médiévale en Île-de-France, engage désormais un dialogue permanent entre patrimoine et création artistique contemporaine.

La collégiale Saint-Martin de Champeaux

La collégiale Saint-Martin de Champeaux figure parmi les grandes églises d'Ile-de-France. Située à cinquante kilomètres au sud-est de Paris, non loin du château de Vaux-le-Vicomte, elle reste seul témoin d'un collège célèbre où passèrent quelques-uns des principaux théologiens du Moyen-Âge. La prospérité des chanoines permit la construction d'une église aux qualités architecturales remarquables. Les parties les plus anciennes du bâtiment, comme le transept, remontent à la première moitié du XII^{ème} siècle et le reste de l'église illustre les principales étapes de l'architecture gothique rayonnante. L'ensemble, achevé au début du XIV^{ème} siècle, nous est parvenu pratiquement complet, enrichi à la Renaissance par de très belles stalles et au XVIII^{ème} siècle par un grand retable de bois sculpté. Restaurée peu à peu depuis 1947, l'église reste consacrée au culte tout en ouvrant ses portes au public.



Voir carte IGN n° 2316ET et 2417ET

Commune de départ :
Blandy-les-Tours
UTM 31U 0483872 5379449
GPS : Lat. Long 48.567, 2.780

Accès : Blandy-les-Tours, à 12 km à l'est de Melun par les N36, D215 et D47.

Informations pratiques : Boulangerie, café / brasserie
Dénivelé positif : 137 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :
www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2020 -



Blandy-les-Tours Le val d'Ancoeur



Collégiale Saint Martin de Champeaux – Photo : SMT ©

Le val d'Ancoeur est riche en édifices historiques, les plus réputés étant le château de Vaux-le-Vicomte et la collégiale de Champeaux. Ce circuit permet de voir le château fort de Blandy-les-Tours, le château de Bombon et Champeaux.



24,5 km



6 h 10



Jaune

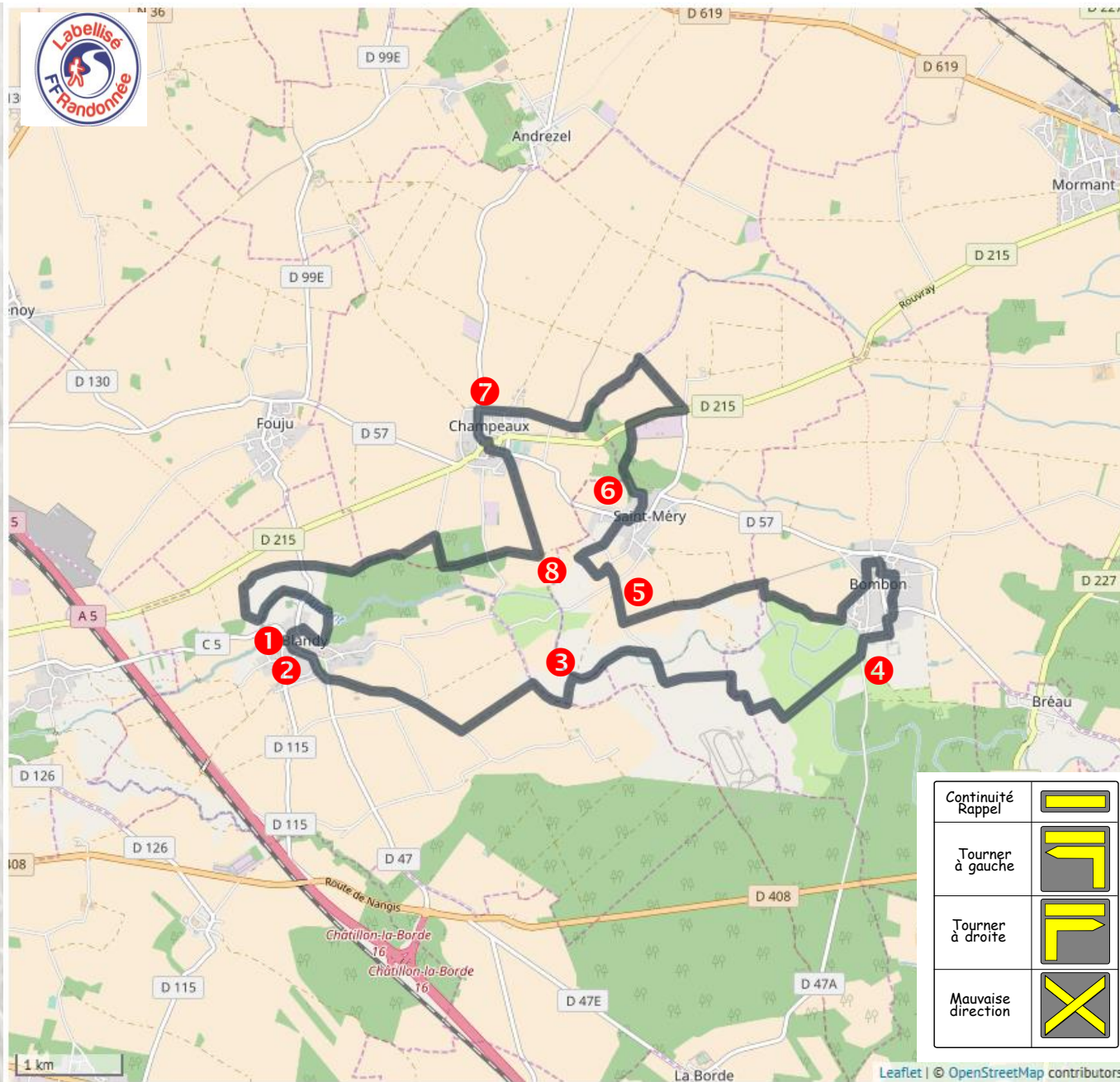


Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Le val d'Ancoeur

- 1 Face à l'entrée du château de Blandy, partir à droite.
- 2 Suivre la rue Saint-Martin, la rue de Châtillon à droite, couper la route et continuer par le chemin. Après la ligne électrique, emprunter le chemin à gauche, le chemin à droite, puis bifurquer sur la sente à gauche et descendre dans le bois (chapelle).
- 3 Prendre à droite le chemin qui longe le ru, puis la route à droite. Elle monte le bois, serpente et passe en bordure du parc du château de Montjay avant d'arriver au château de Bombon.
- 4 Suivre la route à gauche, le chemin à droite, la rue du Château à gauche, la rue de la Gerbette à droite et le sentier de la Gerbette. Prendre la rue à gauche, la rue à droite (D57), la rue des Brissets à gauche et le sentier à gauche. Couper la route, puis s'engager à droite sur le chemin en bordure du lotissement. Tourner à droite, continuer en lisière, virer à droite et dans le virage, emprunter le chemin à gauche. Garder la même direction, puis monter par la route à droite.
- 5 Passer le croisement. Prendre la route à gauche. Au moulin de Flagy, s'engager sur le sentier à droite et gagner Saint-Méry. Gravier la rue à droite, et après l'église, suivre la rue à gauche. Elle longe le mur du parc du château et dessert le moulin de Voies.
- 6 Continuer tout droit. Prendre la D215 à droite, le chemin à gauche, franchir le ru, puis le longer à gauche. Au moulin de Varvanne, virer à droite et, dans le virage à gauche, continuer par le chemin en face. Entrer dans Champeaux.
- 7 Au croisement, aller en face. Suivre la rue à gauche, traverser la place en diagonale, prendre la rue du cloître. Aller jusqu'à la Collégiale de Champeaux (une visite s'impose). Revenir et prendre la rue à droite, la rue Sainte Fare. A l'intersection, emprunter le chemin à droite.
- 8 Prendre le chemin à droite, couper la route, longer le parc du château d'Aunoy, tourner à droite et suivre à gauche le chemin empierré. Traverser la D47, rester à gauche et descendre. Longer le ru à gauche, croiser la D 47, franchir le pont à droite et gravir la sente. Elle vire à droite et débouche face à l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".